



Une mission animée
par la Région Bretagne

Malguénac, mardi 11 octobre 2022

L'Assemblée bretonne de l'eau mobilisée pour préserver la ressource Un plan d'actions proposé, des premières mesures engagées

Installée en janvier, l'Assemblée bretonne de l'eau s'est réunie ce mardi, à Malguénac, pour une journée dédiée aux effets de la sécheresse qui sévit en Bretagne et menace encore la disponibilité de la ressource dans les semaines et mois à venir. En cette période de crise, accentuée par la spécificité du chevelu des cours d'eau et du sous-sol bretons, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région et de cette instance, a présenté le cadre d'un plan d'actions qu'il propose de co-constituer avec les acteurs de l'eau en Bretagne en matière de gestion quantitative de la ressource. S'articulant autour de six axes, ce plan prévoit déjà une série d'actions concrètes, coordonnées et portées par un véritable pack breton de l'eau.

Bien avant cet épisode climatique inquiétant, la Bretagne avait engagé des actions d'adaptation portant sur la gestion de l'eau. Mais la situation actuelle exige désormais d'agir encore plus vite et plus efficacement. Car, à l'enjeu de la qualité de l'eau, s'ajoute désormais celui de sa disponibilité.

Organisée à Malguénac, dans ce Centre Bretagne "source" du territoire, cette journée de travail de l'Assemblée bretonne de l'eau a invité ses membres à s'engager et à mettre en œuvre des actions dans le cadre d'un Plan d'adaptation et de résilience sur l'eau en Bretagne, à la mesure des compétences de chacun et de ses leviers d'action.

Un plan en 6 axes et un panel d'actions

Les bases de ce plan de résilience ont été posées ce mardi. Il s'articule autour de six grandes orientations.

Axe 1 - Encourager la sobriété dans les usages de l'eau

Il s'agit d'encourager la sobriété chez les particuliers (éco-gestes), les industriels, dans le secteur agricole et les collectivités.

Parmi les actions envisagées, la Région et ses partenaires prévoient de lancer une campagne de communication sur le caractère précieux de la ressource en eau auprès de l'ensemble des usagers. Ils envisagent aussi d'organiser un débat sur le non-gaspillage et de travailler au développement d'un système d'alerte sur les consommations d'eau, inspiré du dispositif *EcoWatt*.

Axe 2 - Préserver les ressources existantes

Dans ce cadre, il est proposé de travailler sur la préservation des ressources existantes en ciblant notamment les petits captages souterrains participant à la diversification des ressources. Une grande place sera aussi accordée à la prise en charge de la problématique des phytosanitaires et de leurs métabolites pour tous les captages, afin d'éviter toute fermeture.

Sur ce volet, la Région et les partenaires réfléchissent à accentuer les actions de protection de captage.

Axe 3 - Favoriser le stockage de l'eau dans les sols

Les sols ont un rôle très important dans le cycle de l'eau. Leur porosité, leur profondeur ou encore leur taux de remplissage déterminent la proportion d'eau qui ruisselle ou celle qui s'infiltre. Ils régulent ainsi la recharge et le remplissage des nappes phréatiques ainsi que le régime des cours d'eau.

Aussi, pour permettre la reconstitution de stocks d'eau de qualité dans les sols, il est proposé de travailler, en zone rurale, comme en zone urbaine, sur la restauration de zones humides ou la "désimperméabilisation" en milieu urbain.

Axe 4 - Activer le levier du financement

Cette orientation doit permettre de démontrer le rôle que pourrait jouer la tarification dans l'incitation aux économies d'eau.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

C'est le moment de **s'interroger sur les moyens financiers mobilisables** pour relever les défis à venir : renouvellement et performance des réseaux d'eau, préservation de la qualité de la ressource.

Les réflexions menées dans ce cadre intégreront un volet social, portant sur l'**acceptabilité sociale du prix de l'eau**, notamment pour les ménages les plus modestes.

Sur ce volet, à partir de l'étude déjà engagée sur le financement de l'eau par la Région, il est proposé de **réinterroger les modalités de construction du prix de l'eau** et son affectation possible au financement d'actions de protection de la ressource.

Axe 5 - Anticiper les conflits d'usages

Eau et développement territorial sont intimement liés. En Bretagne, de nombreux efforts ont été réalisés pour mettre en place une solidarité technique et financière basée sur des interconnexions et des investissements mutualisés pour un accès à l'eau pour tous. Cette logique vise à **éviter les disparités territoriales de développement qu'indui- raient des disparités « naturelles » d'abondance ou d'accès à la ressource.**

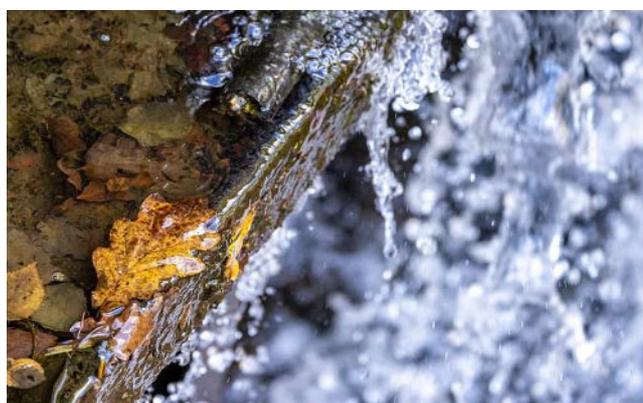
Mais en basant la gestion de la ressource sur des tuyaux d'interconnexion, l'origine de l'eau et sa dimension finie ont parfois pu être oubliées.

Axe 6 - Poursuivre le partage de connaissances

Il s'agit de partager les connaissances existantes et de les traduire de manière opérationnelle pour aider les acteurs en matière d'adaptation et de gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique.

La Région et plusieurs partenaires préparent ainsi l'**organisation d'une rencontre visant à mieux connaître les impacts du changement climatique sur la ressource en eau en Bretagne** et à permettre aux acteurs d'**appréhender la gestion de l'eau de manière transversale sur les territoires.**

Dès ce mardi, **les membres de l'Assemblée bretonne de l'eau ont été appelés à travailler en ateliers sur ce plan pour identifier les actions réalisées s'inscri- vant déjà dans ce futur cadre et déterminer celles à mettre en œuvre.**



Canal de Nantes à Brest à l'automne ©Emmanuel Berthier - Région Bretagne

« Nos concitoyens perçoivent clairement les défis qui se présentent à nous car ils vivent dorénavant les premiers effets du changement climatique. Aujourd'hui, ils attendent de la puissance publique qu'elle agisse et réagisse à la hauteur des enjeux, avec clarté, détermination et courage.

L'objet de nos travaux, c'est ainsi d'être, ensemble, à la hauteur de cette exigence. Aucun acteur n'est en mesure d'y répondre seul.

L'Assemblée bretonne de l'eau est le lieu propice au travail collectif de ce "pack breton de l'eau". C'est un "parlement", un espace où nous œuvrons tous ensemble, en partageant nos compétences, nos idées et nos moyens. »

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

L'Assemblée bretonne de l'eau

Voulue par la Région, particulièrement impliquée dans la refonte de la gouvernance de l'eau et l'accompagnement des terri- toires, l'Assemblée bretonne de l'eau est un lieu de mobilisation de toutes les forces vives de Bretagne pour débattre de sujets stratégiques autour de l'eau, construire des outils et partager des expériences utiles à l'intégration de l'eau dans les politiques et projets locaux.

Au lendemain de son installation en janvier dernier, les membres de cette assemblée ont engagé, dès le printemps, des travaux prioritaires, poursuivis durant l'été, sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau, sur le déploiement d'expérimentations en faveur des économies d'eau et sur les financements et les solidarités autour de l'eau potable et de l'assainissement.